

Image not found or type unknown



Serai je assujettie à payer une taxe d'une vente au Sénégal

Par **georges jaimés**, le **26/11/2020** à **16:37**

Bonjour

Ma femme vient de vendre une maison qui lui appartenait à Dakar au Sénégal.

Le notaire va bientôt lui faire parvenir les fonds de cette vente.

Devra t elle ou non s'acquitter d'une quelconque taxe vis à vis de l'état français ?

Merci pour vos réponses